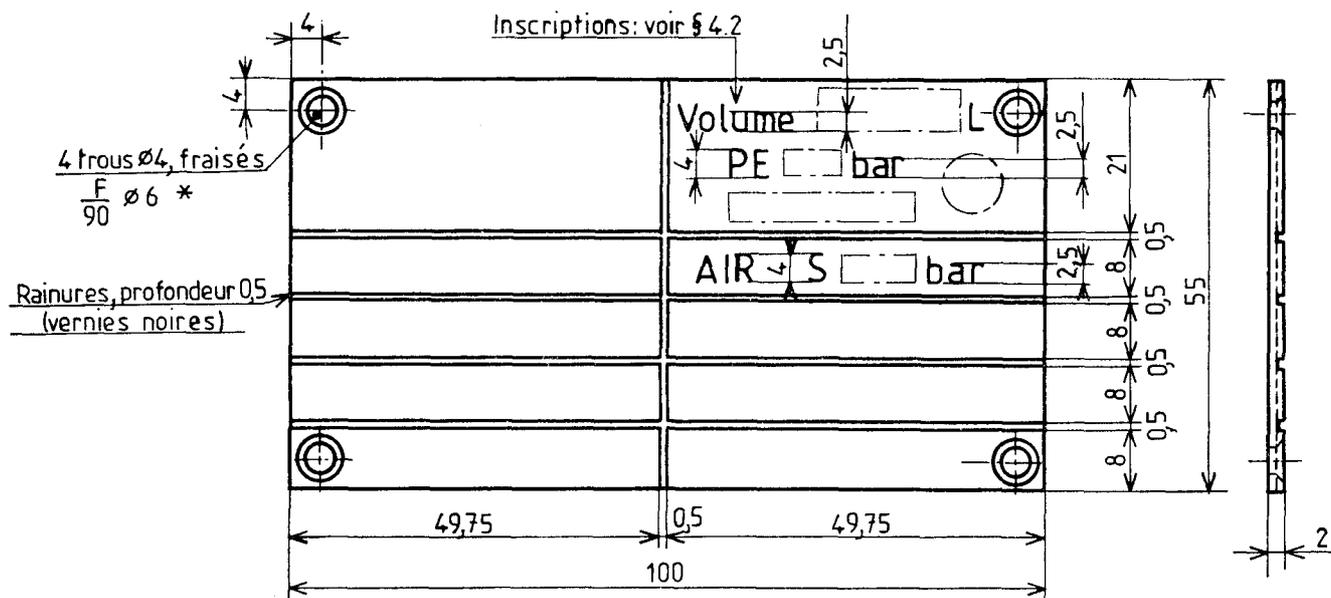


NORME FRANÇAISE HOMOLOGUÉE	MATÉRIEL FERROVIAIRE EN GÉNÉRAL Plaque d'identité et de service grand modèle pour réservoirs à air comprimé	NF F 00-014 Avril 1981
Dimensions en millimètres		
1. OBJET La présente norme fixe les caractéristiques d'une plaque d'identité et de service, dite « grand modèle », à apposer sur certains réservoirs à air comprimé du matériel roulant ferroviaire.		
2. DOMAINE D'APPLICATION La plaque d'identité et de service définie par la présente norme doit être apposée sur les réservoirs conformes à la norme NF F 11-021, ainsi que sur tous autres réservoirs lorsque la pression de calcul est supérieure à 4 bars et le produit de cette pression (exprimée en bars) par le volume intérieur (exprimé en litres) excède le nombre 80. Pour les réservoirs sur lesquels cette plaque ne peut être apposée sur la virole en raison de ses dimensions, il y a lieu de prévoir la plaque d'identité et de service « petit modèle » et, éventuellement, la plaque de réépreuves, définies par la norme NF F 00-013.		
3. DÉSIGNATION Une plaque, destinée à recevoir les marques d'identité et de service, conforme à la présente norme, se désigne : <div style="text-align: center; margin-top: 5px;"> Plaque d'identité et de service, NFF 00-014 </div>		
4. FABRICATION		
4.1 Matière Bande ou tôle de laiton Cu Zn 36 recuit, suivant norme NF A 51-101.		
4.2 Caractères Lors de la confection de la plaque, les inscriptions prévues au chapitre 5 sont à exécuter en caractères gravés vernis noir, suivant norme NF F 00-004. Lors de l'utilisation de la plaque, les inscriptions complémentaires à indiquer dans les emplacements réservés à cet effet et définies au chapitre 6, sont poinçonnées en caractères, suivant norme NF F 00-005, de 6 pour le volume et de 4 pour les autres inscriptions. Les marques relatives aux dates, numéros d'ordre, volume et pressions sont indiquées en chiffres.		
4.3 Aspect La surface de la plaque devant recevoir les inscriptions doit être exempte de défauts susceptibles de nuire à la bonne lisibilité de celles-ci. Les rainures sont vernies noires.		
4.4 Fixation Les conditions de mise en place de la plaque sur le réservoir sont définies par la norme NF F 11-021.		
Homologuée au J.O. du 1981-03-22 pour prendre effet le 1981-04-16	La présente norme remplace celle de même indice homologuée le 23 septembre 1968 Principales modifications : — Adjonction de « grand modèle » dans le titre — Marques d'identité : remplacement de « contenance » par « volume »	

5.

DIMENSIONS



6.

MARQUES ET INSCRIPTIONS

- 1 — Nom, raison sociale ou dénomination du constructeur et lieu de fabrication. (La disposition et la hauteur des caractères sont laissées à l'initiative du constructeur).
- 2 — Année de fabrication.
- 3 — Numéro d'ordre de fabrication.
- 4 — Le mot « VOLUME » suivi de l'indication du volume intérieur (exprimé en litres) et la lettre « L » symbole de l'unité de mesure.
- 5 — Les lettres « PE » suivies de l'indication de la pression de la première épreuve (exprimée en bars) et le mot « bar ».
- 6 — Date de la première épreuve (jour, mois et année).
- 7 — Poinçon de l'expert.
- 8 — Le mot « AIR » suivi de la lettre « S », la pression de calcul (exprimée en bars) et le mot « bar ».
- 9 — Nom, raison sociale ou dénomination de l'utilisateur.
- 10 — Numéro d'ordre attribué par l'utilisateur.
- 11 — Pression des épreuves successives exprimée en bars, précédée de la lettre « E » si elle diffère de celle de la première épreuve. Dates (jour, mois et année) et poinçons de l'expert procédant aux épreuves. Indices des établissements habilités à effectuer les épreuves.

7.

EMPLACEMENT DES MARQUES ET INSCRIPTIONS

Les repères 1 à 11 de la figure ci-dessous correspondent au repérage des marques et inscriptions énumérées au chapitre 5.

